



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 27 octobre 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAILIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 6.1, 6.2, 7.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5

La séance est ouverte à 19h00 et levée à 21h50.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 6.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 7.1), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Daniel HUOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 6.2)

Étaient absents : M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Contrat de Ville - Appel à projets 2016 - Programmation complémentaire

Rapporteur : Karima ROCHDI, Vice-Présidente

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2016 et PPIF 2016-2020 « Politique de la Ville-Subventions aux associations »	Montant prévu au BP 2016 : 264 257 € Montant de l'opération : 13 000 €

Résumé :

Le Contrat de Ville du Grand Besançon a été signé le 21 février 2015. La géographie prioritaire d'intervention a été resserrée sur les quartiers concentrant les populations à plus bas revenus. 5 quartiers prioritaires, 3 quartiers en veille et 5 quartiers en observation figurent dans le Contrat de Ville.

Les partenariats, notamment associatifs, contribuent aux objectifs du Contrat de Ville. C'est dans cette optique qu'un appel à projets a été lancé fin 2015.

En complément de celles qui ont fait l'objet de délibérations en bureau et en Conseil Communautaire en mars et septembre derniers, cette programmation a pour but de soutenir des actions permettant aux enfants et aux jeunes des quartiers prioritaires de découvrir le codage informatique.

Cette programmation complémentaire comporte 3 projets.

La participation financière prévue du Grand Besançon pour cette programmation complémentaire 2016 s'établit à 13 000 €.

Dans la poursuite des décisions prises par le Bureau lors des séances des 10 mars et 5 septembre 2016, le Conseil Communautaire lors des séances des 31 mars et 19 septembre 2016, et le Conseil Municipal lors des séances des 4 avril et 15 septembre 2016, il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à une programmation complémentaire portant sur le soutien d'actions permettant aux enfants et aux jeunes des quartiers prioritaires de découvrir le codage informatique.

L'objectif de « l'initiation au codage » n'est pas d'apprendre aux enfants à taper des lignes de code, mais de les amener à comprendre comment fonctionnent les outils numériques, de percevoir la logique qui les anime. De nombreux dispositifs très ludiques, avec ou sans ordinateurs, permettent de s'approprier ces questions. L'enjeu est que demain les enfants ne soient plus des consommateurs passifs, mais des acteurs capables d'agir sur les outils numériques.

Deux associations bisontines et l'Université de Franche-Comté en lien avec l'association Sequanux sont en capacité d'animer des ateliers de ce type, et ont été retenues pour une expérimentation en direction des enfants des quartiers prioritaires. Concrètement, des cycles d'ateliers d'une heure et demie par semaine durant un trimestre (soit 9 séances) seront proposés au sein des maisons de quartier (Planoise, La Grette, Montrapon, Clairs-Soleils, Palente-Orchamps) et de l'association Pari à Planoise.

Au total 24 groupes d'une dizaine d'enfants bénéficieront sur l'année 2016-2017 de ces ateliers. Il s'agit de mesurer l'intérêt de cette initiation au codage, et envisager son introduction par la suite dans le cadre périscolaire.

Deux associations, Les Petits Débrouillards et Fabrikaweb sollicitent une subvention de 4 810 € chacune, pour la mise en place de trois ateliers hebdomadaires dès la première semaine d'octobre. L'université de Franche Comté en lien avec Sequanux va identifier et former des étudiants durant le dernier trimestre 2016 et animer trois ateliers par semaine à partir du début janvier 2017. Elle sollicite une subvention de 3 380 €.

A noter que l'Etat participera également au financement de ces actions à hauteur de 7 000 €.

MM. JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'octroi dans ce cadre, de 3 subventions pour un montant total de 13 000 €, réparties comme suit :

- 4 810 € aux Petits Débrouillards,
- 4 810 € à Fabrikaweb,
- 3 380 € à l'Université de Franche-Comté.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

Préfecture du Doubs

Reçu le 15 NOV. 2016



Contrôle de légalité